

- mais redoubler de vigilance ce qui a renforcé l'attitude qui consiste à faire passer les enfants un par un sous contrôle.

Un aménagement du milieu nous semblait nécessaire.

Différencier « recherche » pédagogique et « pédagogie en situation naturelle ».

Le film de R. Cateau « Digne, dingue, d'eau » fut présenté et commenté dans chaque action de formation ; il présente la démarche concentrée dans le temps, témoigne d'une expérience menée dans des conditions privilégiées et passe sous silence, délibérément, l'aspect pédagogique. A ce titre, il est euphorisant. Mais, malheureusement, les nombreux paramètres d'une situation « naturelle » font qu'il est vain de vouloir jouer la même symphonie sur des instruments différents : tant au niveau de la compétence de l'encadrement que de la durée des séances, que des risques que l'on peut assumer.

#### *Pratiquer une pédagogie par objectifs*

La pratique d'une pédagogie par objectifs et un affinement de l'observation des modifications comportementales nous ont enrichis et rendus, à la fois plus exigeants et aussi plus sensibles aux nuances.

Ainsi, nous nous sommes aperçus qu'en dépit d'une apparente similitude pour le non averti (exemple : Repère I : « ...se déplacer en eau profonde »), les prestations étaient de nature totalement différentes et relevaient de niveaux de pratique différents selon, par exemple, que le déplacement s'effectuait au mur, à la goulotte, sur une perche surélevée, sur une perche à fleur d'eau ou sur une ligne d'eau.

**L'aménagement** : la conception d'un aménagement se devait de tenir compte de toutes ces exigences que révélait progressivement la pratique.

De plus, des impératifs techniques apparurent peu à peu.

En résumé : l'aménagement du milieu qui nous semblait nécessaire devait intégrer, dans sa conception et dans sa fabrication, les paramètres suivants d'ordre pédagogique et technique.

#### *Pédagogiques :*

- être fiable : pour une pratique simultanée d'un groupe de natation au complet,
- être ouvert : pour atteindre les premiers repères, en tenant compte de toutes les nuances soulignées plus haut,
- être évolutif : pour mener à bien la conduite de situations « type » et de pouvoir faire jouer une certaine variabilité pour modifier la nature des tâches proposées.

#### *Techniques :*

- offrir une bonne résistance mécanique des matériaux utilisés (supporter une utilisation répétée : résister aux agents chimiques),
- être léger et amovible (ne pas gêner les autres utilisateurs et pour ce faire, la dépose doit être aisée et rapide),
- respecter l'architecture existante (ces impératifs nous furent dictés par les O.M.S.) et utiliser des points d'ancrage existants,
- rester peu coûteux : cette exigence n'a pu être respectée compte tenu du prix même des matériaux retenus et de l'évolution incessante de leur coût.

**Le matériel** : pour bassin type « plein ciel » de 25 x 10 m - plage finlandaise :

- deux barres d'évolution horizontales sur la largeur du bassin (une barre murale fixée par trois supports le long de la plage de départ - une barre en « pleine eau » amarrée par des manchons cousés dans les fourreaux de la ligne des 5 mètres « dos ») ;
- deux barres de liaison amovibles, de 5 m, assurant la jonction avec les précédentes ;
- cinq « jambes de force » verticales reposant au fond de la piscine, réglables en écartement et assurant la stabilité de l'ensemble.

Remarque : le matériel conçu est expérimental ; à ce titre, il est susceptible d'être révisé et perfectionné.

#### **Equipe pédagogique - Creuse**

Pour toute correspondance s'adresser à :  
Michel Vinzant, CPD - Inspection Académique - 2 bis, avenue de la République - 23000 GUERET, ou à Louis Couvillat, CPC - Inspection Primaire - rue William-Dumazet - 23200 AUBUS-SON.

## COLLOQUE NATIONAL des Conseillers pédagogiques départementaux

**A** la demande du Ministère de l'Education Nationale, les conseillers pédagogiques départementaux, environ deux cents, ont été réunis les 9 et 10 novembre 1982 au Centre international de séjour de Paris. Cette réunion avait pour but de procéder à un échange de vues sur les types d'actions et de promotion de l'éducation physique et sportive susceptibles d'être engagées dans un proche avenir.

Dans leurs interventions successives, M. Perault, conseiller Technique auprès du Ministre; M. Pages, Chef du Service de l'Education Physique et Sportive, M. Favret, Directeur des écoles, MM. Belbenoit et Delaubert, Inspecteurs Généraux, se sont attachés, à rassurer les conseillers pédagogiques départementaux sur l'avenir de leur fonction, à rappeler l'importance de l'intégration de l'éducation physique et sportive au sein du Ministère de l'Education Nationale, à souligner le rôle que doit jouer l'éducation physique dans la lutte contre l'échec scolaire dans le cadre d'une école ouverte sur la vie et ce, dans un contexte économique difficile.

Les actions qui devront être engagées pour promouvoir l'éducation physique, tant en quantité qu'en qualité, devront être le résultat d'une concertation la plus large possible. Celle-ci, devra être engagée, prochainement, au travers d'une consultation. Elle sera suivie d'une réflexion menée à l'échelon national par un groupe que le Ministère envisage de mettre en place dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 1983. L'ensemble de ces travaux devraient permettre d'élaborer les lignes directrices d'une action susceptible d'être mise en œuvre dans chaque département, en fonction des conditions locales.

Ces journées ont permis, dans un second temps, de procéder à une première ébauche de concertation sur cinq thèmes retenus par l'ensemble des conseillers pédagogiques départementaux. C'est ainsi que cinq commissions se sont penchées sur les problèmes de la formation continue sur le rôle et la place des intervenants extérieurs, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, les membres de l'équipe pédagogique, la forme et le contenu d'une consultation nationale.

Bien que leurs sujets de préoccupations n'aient pas tous reçu de réponses, les conseillers pédagogiques ont apprécié d'avoir été informés des orientations de l'Administration Centrale et d'avoir pu, pour la première fois, être tous réunis en un même lieu.

**Ministère de l'Education Nationale**

